



Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Christelle COLLOT

Compte-Rendu de la Réunion Publique du Quartier Villevert

Lundi 11 mars 2019

Suite à la déambulation qui s'est déroulée le 19 septembre 2018 dans le quartier Villevert, la Mairie a organisé une réunion publique à la Maison des Loisirs, le lundi 11 mars 2019 à 18h30.

Cette réunion présidée par Madame le Maire et plusieurs élus a rassemblé de nombreux habitants de ce quartier.

Les élus présents : Mme Pascale LOISELEUR, M. Jean-Louis DERODE, Mme Martine PALIN SAINTE AGATHE et M. Philippe L'HELGOUALC'H

Les services présents : M. Olivier TOPART (Services Techniques), M. Thierry PARIS (Police Municipale) et Mme Christelle COLLOT (Cabinet du Maire).

Les questions et observations des riverains et les réponses des élus et des services municipaux :

- **Chaussée Pontpoint : la limitation de vitesse à 30 km/h n'est pas respectée**

La Police Municipale rappelle que de nombreuses actions sont menées sur l'ensemble du territoire de la commune afin de faire respecter les règles de circulation et de stationnement.

- **Parapet de la rivière descellé**

Cette demande est prise en compte par les services techniques, et va être résolu prochainement.

- **Moulin St-Tron (petite allée) : débordements lors d'écoulements d'eaux de pluie (réseau unitaire des eaux de pluie et des eaux usées).**

Cette demande est prise en compte. Les services techniques vont se renseigner auprès de VEOLIA.

- **Route d'Aumont : arbre qui se plie de plus en plus et risque de tomber sur la route**

Il ne s'agit pas d'une compétence de la commune de Senlis.

- **Chasseurs chassent très près des maisons le dimanche matin**

Cela va être signalé à la Fédération des Chasseurs. La Police Municipale invite les riverains à appeler la Gendarmerie.

- **Parc écologique : mur qui s'effondre**

Cette demande est prise en compte par les Services Techniques.

- **Chaussée Pontpoint : intensité du trafic importante notamment le matin et le stop n'est pas respecté**

La Police Municipale rappelle qu'à cette heure de la journée, les effectifs de la Police Municipale sont affectés aux entrées des écoles. La Police Municipale va installer le radar pédagogique à cet endroit afin de permettre un relevé des vitesses et des passages.

- **Rue Carnot : demande de changer le sens de la priorité car les voitures qui arrivent de la rue du Moulin St-Rieul n'ont aucune visibilité**

Chaussée Pontpoint : route pas assez large et les automobilistes roulent sur le trottoir lorsqu'ils croisent une autre voiture. Un riverain propose de mettre la rue en sens unique.

Mme le Maire rappelle que les questions liées à la circulation sont complexes. Une réflexion va être engagée avec les riverains.

- **Rue du Moulin St-Rieul : stop n'est pas respecté**

La Police Municipale rappelle que de nombreuses actions sont menées sur l'ensemble du territoire de la commune afin de faire respecter les règles de circulation et de stationnement.

- **Chaussée Pontpoint : arbres deviennent dangereux. Cela a été signalé aux Services Techniques de la Ville mais il a été fait de l'ébranchage et pas de l'élagage.**

Un riverain signale que les piétons sont obligés de marcher sur la route car les arbres débordent sur les trottoirs et cela est dangereux.

Des campagnes d'entretiens ont lieu régulièrement. Les Services Techniques sont conscients du problème de sécurité. D'ailleurs, un plan de gestion est mis en place (vérification de la santé des arbres, de leurs tailles, régénération...). Il sera présenté prochainement aux Senlisiens.

En l'occurrence, chaussée Pontpoint, il s'agit de marronniers, et cette espèce d'arbre ne supporte pas la taille des branches.

- **Avenue du Poteau (face à Aldi) : passage piéton manquant et très difficile de traverser.**

La Ville de Chamant ne s'est pas concertée avec la Ville de Senlis pour coordonner ce projet. Il est rappelé que les piétons sont prioritaires même sans passage piéton.

- **Parking de la Chaussée Pontpoint : demande d'installation d'un panneau « Réservé aux riverains »**

La commune ne peut pas intervenir sur ce parking car il est privé.

- **Rue du Moulin St-Rieul (partie haute) : propriétaire n'élague pas ses arbres.**

Cette demande est prise en compte. Un courrier va de nouveau être adressé au propriétaire.

- **Avenue du Poteau : vitesse non respectée et aucun panneau ne rappelle la vitesse autorisée aux automobilistes.**

Il est rappelé que l'Avenue du Poteau est gérée dans un sens par la Ville de Senlis, et l'autre sens par la Ville de Chamant. La Police Municipale va procéder à des contrôles radars, du côté senlisien.

- **Entretien des trottoirs : mauvaises herbes très présentes**

Depuis 2017, une réglementation interdit l'utilisation de produits phytosanitaires. Désormais, le désherbage prend plus du temps. Senlis compte 110 km de voirie et donc 220 km de trottoirs.

- **Rue du Vieux Chemin de Pont : coupures d'électricité fréquentes**

Les Services Techniques vont se renseigner auprès d'ENEDIS car il s'agit de lignes haute tension.

- **Rue de la Double Haie : mauvais état de la chaussée**

Cette rue a fait l'objet d'enrobé à froid très récemment.

La Voirie bénéficie d'un budget de 1 million d'euros de travaux par an. Ces 30 dernières années, peu de travaux d'entretien de voirie ont été réalisés.

- **Rue du Moulin du Gué de Pont / Allée des Marronniers : murs qui s'effondrent et sont de plus en plus dangereux**

Les Services Techniques sont au courant. Des travaux sont prévus en mai 2019.

- **Rue du Moulin St-Tron : mur (qui jouxte les scouts) gêne pour sortir sa voiture avec les barrières mises en place, suite aux pierres qui tombent.**

Les travaux de conservation sont en cours d'étude. M. Daniel GUEDRAS, Adjoint en Charge du Cadre de Vie va être relancé afin que des travaux soient réalisés cet été via l'aide des contrats d'insertion.

- **Mur de l'Ancienne Conserverie : demande que la Ville prenne un arrêté de mise en péril.**

Les travaux sont faits sans aucun permis de construire, le portail est tagué...

Demande que la Ville oblige le propriétaire à entretenir sa bâtisse.

L'arrêté de mise en péril est pris très rarement car cela oblige la Ville à prendre en charge les travaux. Les Services Techniques prennent en compte cette demande et vont de nouveau se rapprocher du propriétaire.

- **Rue du Moulin St-Rieul : flaques d'eau au niveau du portillon et de l'allée de la maison d'un riverain car la chaussée n'a pas été bien faite, en cas de pluie, l'eau ne s'écoule pas dans le bon sens.**

Les Services Techniques vont étudier cette demande car il n'est malheureusement pas possible de démonter la chicane qui vient d'être réalisée.

- **Incivilité des collégiens qui jettent constamment des bouteilles de jus de fruits par terre, dans les jardins des riverains... ce qui représente pour un riverain environ 57 bouteilles / mois de ramassé.**

Cette information va être remontée à la Principale du Collège.

- **Jeunes continuent de prendre le Pont au lieu d'utiliser la passerelle.**

Un rappel va être fait.

- **Avenue du Poteau : épaves de voitures.**

Cette demande a déjà été relayée auprès de la Police Municipale de Chamant. Ce côté de rue est du ressort de la Ville de Chamant.

